
*Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et
moderne*

Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et moderne

Conférences de l'année 2014-2015

Marc Bompaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/1845>

DOI : 10.4000/ashp.1845

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2016

Pagination : 190-196

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Marc Bompaire, « Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et moderne », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 147 | 2016, mis en ligne le 28 septembre 2016, consulté le 04 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1845> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1845>

NUMISMATIQUE ET ÉCONOMIE MONÉTAIRE DE L'OCCIDENT MÉDIÉVAL ET MODERNE

Directeur d'études : M. Marc BOMPAIRE

Programme de l'année 2014-2015 : I. *Étude de trouvailles monétaires*. — II. *Politique monétaire au XIV^e siècle : à propos d'ouvrages récents*. — III. *Un objet numismatique incertain, le piéfort*.

Le déroulement du programme des conférences prévues a été sensiblement bousculé pour s'adapter d'une part au rythme de la préparation et de la tenue à l'EPHE d'un colloque *Monnaies de bronze antiques en contexte médiéval*¹ organisé par le directeur d'études et deux doctorants, Flavia Marani et Thibault Cardon et, d'autre part, à la venue en mars 2015 de Jens Christian Moesgaard, directeur d'études invité, qui a participé activement aux travaux de la conférence et avec lequel a été engagée l'étude d'un trésor monétaire normand du début du xiv^e s.

En dehors d'une séance sur le faux monnayage, avec un exposé de Thomas Cocano, doctorant, les conférences ont presque uniquement porté sur les trouvailles monétaires et en particulier sur le haut Moyen Âge.

Deux présentations de trésors carolingiens ayant fait l'objet d'études des liaisons de coins sur un modèle classique pour la numismatique antique ont été faites par Guillaume Sarah (CNRS) sur le trésor carolingien d'Auzeville (Haute-Garonne) daté du milieu du ix^e et par Steve Achache (doctorant à Paris-IV) sur le Trésor dit du Loiret datable du milieu du x^e s. Deux séances ont également été consacrées au cas des monnaies trouvées en fouilles à partir des fouilles par Annie Renoux (université du Maine) du château de Montfélix à Chavot (Marne) qui ont livré des monnaies des vii^e-xi^e s. (monographie sous presse) et des fouilles de Saint-Nazaire d'Autun. La contribution des trouvailles monétaires à l'interprétation de cet ensemble cathédral particulièrement riche et complexe a été présentée et discutée à l'occasion de la venue de M^{me} Sylvie Balcon-Berry (Paris-IV) qui a remis le volume de présentation du site pour publication.

Deux ensembles monétaires ont fait l'objet de présentations plus approfondies, les trouvailles de Saint-Pierre de Rome et le trésor de Cuts (Oise) datable des dernières années du x^e s. Celui-ci a fait l'objet d'une communication du DE devant la Société nationale des antiquaires de France (manuscrit remis) en attendant l'étude complète du trésor dans le volume 27 de la série *Trésors monétaires*. L'étude a plus particulièrement concerné le groupe des 276 monnaies du trésor portant le nom du roi Robert (996-1031) et de Quentovic, ce qui a été l'occasion d'envisager par le témoignage du monnayage l'histoire du développement et de la disparition de Quentovic et le destin des *wiks* et autres *emporia* du haut Moyen Âge.

1. Les actes sont à paraître dans le volume 5, 2016 du *Journal of Archaeological Numismatics*.

Les trouvailles de monnaies françaises de la confession de saint Pierre à Rome

Ces trouvailles issues des fouilles ordonnées par le pape Pie XII en 1942 dans la basilique Saint-Pierre de Rome avaient fait l'objet d'une publication soignée, sur le plan numismatique notamment : Camillo Serafini, *Appendice numismatica*, dans B. M. Apolloni Ghetti, *Esplorazioni sotto alla Confessione di San Pietro in Vaticano*, Cité du Vatican, 1951, p. 225-244, pl. 89-103. Une nouvelle enquête, essentiellement numismatique, a été engagée par Ermano Arslan qui a pu mener une campagne de photographie de plus de 1 900 pièces parmi lesquelles il s'est attaché à la masse, dominante en proportion et particulièrement rebutante des centaines de monnaies de l'Antiquité tardive, considérées jusque là comme illisibles.

Pour la période médiévale, parmi les monnaies qui ne sont ni romaines (une centaine de monnaies pontificales, du ^{xi} s. surtout, avec encore des pièces du ^{xiii} s.) ni italiennes (plus de 500 pièces des mêmes périodes), les 177 monnaies « françaises » forment une masse significative sur un peu moins de 500 monnaies étrangères (38 %). Elles présentent une forte concentration de monnaies du ^{xi}-^{xii} s. qui apparaît également dans l'ensemble de ces monnaies « étrangères », sans qu'il soit facile de la mettre en relation avec des réaménagements de la confession de saint Pierre et des accès et cheminements. En effet, les contextes archéologiques fouillés en 1942 sont particulièrement complexes et incertains et n'ont malheureusement pu être pris en compte de façon précise. On peut seulement souligner que les grands moments de réaménagement, au ^{ix} s., puis au ^{xii} s., avant les travaux de la Renaissance et du baroque, qui vont de Nicolas V au milieu du ^{xv} s. à Paul V puis au Bernin se reflètent dans la répartition chronologique des monnaies françaises dont les bornes sont fournies par deux monnaies de Louis le Pieux des années 825-840 et deux monnaies de la fin du ^{ix} s., d'une part, et par une monnaie d'argent du ^{xv} s. (frappée à Tournai en 1432). Pour la fin du Moyen Âge on ne compte que deux monnaies françaises du milieu du ^{xiv} s. et trois exemplaires datables du tournant des ^{xiii} et ^{xiv} s.

Il est donc difficile de déterminer si ces monnaies constituent un ensemble clos, scellé par des réaménagements ultérieurs ou si elles sont représentatives d'une succession de dépôts et d'offrandes échelonnées. Les offrandes *ad sanctos* constituent un domaine sur lequel les enquêtes se sont récemment développées, en Italie particulièrement. On peut par exemple évoquer une étude d'Andrea Saccocci en 1999¹ et récemment le petit ouvrage programmatique de Lucia Travaini², *Il lato buono delle monete*, qui, dans son troisième chapitre (*Pellegrini*), souligne que lors du Jubilé de 1300 le cardinal Stefaneschi décrit des offrandes pour un montant de 30 000 florins sur le tombeau de saint Pierre, de 21 000 florins sur celui de saint Paul. Cela représente plusieurs millions de piécettes, si on admet avec lui qu'elles furent essentiellement déposées sous la forme des petites pièces courantes de chaque province (*non ex magnis*

1. A. Saccocci, « Ritrovamenti monetali in tombe di santi nell'Italia centro-settentrionale (VI-XV) », dans O. Dubuis, S. Frey-Kupper, G. Perret (éd.), *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du Groupe Suisse pour l'Étude des trouvailles monétaires, Neufchâtel, 3-4 mars 1995*, Lausanne, 1999, p. 82-96.
2. L. Travaini, *Il lato buono delle monete, Devozione, miracoli e insolite reliquie*, Bologne, 2013, 45 p.

auri vel argenti donis sed ex usualis monete provincie cujusque minutis). L'examen des trouvailles comme celui des dépôts (en vue des frais du voyage de retour) laissés par les pèlerins sur leur route (*via francigena*) à l'hôpital de Sienne au début du x^v s. confirme la diversité d'origine des monnaies apportées par les pèlerins¹ et témoigne de leur souci d'établir un lien personnalisé avec les saints, en déposant une monnaie de leur cité comme objet identitaire. On n'y relève d'ailleurs, en ce temps de Schisme, qu'une part infime de monnaies françaises (et de pèlerins français), ce qui s'accorde avec l'absence de monnaies de cette période dans les trouvailles de Saint-Pierre. Par ailleurs, les indications sur le jubilé de 1300 montrent aussi que dès cette période les offrandes étaient efficacement récupérées et que les pèlerins n'avaient plus accès aux emplacements où avaient pu s'accumuler les offrandes antérieures.

Les trouvailles monétaires ne permettent pas d'écrire une histoire du pèlerinage de France à Rome qui ne s'est assurément pas interrompu au xii^e-xiii^e s. L'abondance relative des monnaies italiennes de cette période parmi les trouvailles laisse en revanche ouverte la question d'un réaménagement entravant les dépôts après le xii^e s. Cette hypothèse d'une continuité dans le dépôt de monnaies se heurte toutefois à la quasi-absence (5 ex.) des deniers provinois de Champagne qui au milieu du xii^e s. formaient de fond de la circulation monétaire à Rome.

Néanmoins, la piste d'étude et d'interprétation privilégiée pour ces monnaies de la Confession de Saint-Pierre est d'y voir, au moins jusqu'au xii^e s., le reflet des monnaies apportées par les pèlerins bien plutôt que celui de la circulation monétaire romaine et c'est bien ainsi que sont d'abord envisagées les monnaies françaises.

Les monnaies françaises

L'examen individuel de chaque exemplaire a été mené en vue d'une identification précise par rapport au classement interne de chacun des monnayages représentés. C'est l'essentiel du travail accompli et présenté lors des conférences. Ici seront seulement proposées quelques observations sur l'arc chronologique couvert par ces pièces et sur la cartographie des monnayages français qu'elles permettent d'établir. Enfin une comparaison avec d'autres dépôts similaires français sera esquissée pour nourrir l'interprétation de ces trouvailles.

Le « pic » du XI^e s.

Après les cinq monnaies carolingiennes de Louis le Pieux à Lothaire (954-986), on rencontre trois ou quatre pièces de Limoges, Carcassonne ou du Puy émises à la fin du x^e s. mais qui ont continué à circuler au long du xi^e s. avec des pièces « immobilisées » aux mêmes types. Pour le xiii^e s. et même la seconde moitié du xii^e s., à côté d'une pièce de Provins de Thibaud IV, postérieure à 1224, d'une pièce de Raoul de Déols (1160-1176) et de monnaies d'Angers (3 exemplaires), auxquelles il faut peut-être ajouter des exemplaires aux types immobilisés du Puy (5) et même de Melgueil (9) dont la circulation est alors attestée, la collecte est faible et même dérisoire si on la rapporte à l'explosion de la production monétaire qui caractérise cette période. Au

1. Gabriella Picinni, Lucia Travaini, *Il Libro del Pellegrino (Siena 1382-1446), Affari, uomini, monete nell'Ospedale Santa Maria della Scala*, Naples, 2003 (Nuevo medioevo, 71), viii-326 p.

total, 25 pièces seulement (14 %) sur plus de 170 se situent donc hors des années 1000-1150. La concentration la plus importante (plus de 50 % de l'ensemble) se situe même plus précisément dans la seconde moitié du ^x^e s. et, quand les mêmes monnayages sont représentés, les exemplaires de Saint-Pierre apparaissent comme appartenant souvent à des émissions un peu plus récentes que celles qui figuraient dans le trésor romain de Saint-Paul hors les Murs, daté de 1060 au plus tard.

Il ne serait pas de bonne méthode de considérer de la même façon un trésor monétaire réuni puis enfoui à une date déterminée et une accumulation de monnaies déposées (une à une ou par petits lots) à des fins votives. Pour cela il faudrait d'abord démontrer que ces diverses pièces apportées par les pèlerins et autres voyageurs ont participé à la circulation monétaire romaine et italienne, en s'appuyant sur les jalons apportés par le trésor de Saint-Paul (vers 1060) puis par le trésor d'Alife (Caserta) postérieur d'un siècle, à une époque où seule la circulation des provinois de Champagne est bien attestée à Rome (Toubert, Travaini)¹.

Il n'en demeure pas moins que la réunion de ces monnaies sur une période centrée sur la seconde moitié du ^x^e s. (sinon, plus largement, entre 1000 et 1150) apporte un jalon dont la portée chronologique atteint presque le degré de précision que l'on peut avancer pour bien des trésors de monnaies françaises de la période.

Diversité des monnayages représentés

Par rapport à la plupart de ces trésors français, l'ensemble des monnaies recueillies à Saint-Pierre présente, de plus, le grand avantage d'offrir un vaste panorama sur les monnayages français en fabrication et en circulation avec des exemplaires portant les noms de 33 ateliers monétaires ou lieux d'émission. À titre de comparaison on ne rencontre pas un échantillon comparable depuis le trésor de plus de 10 000 pièces trouvé à Fécamp et datable vers 980 qui réunissait des monnaies frappées dans 44 ateliers français (sans parler de pièces provenant d'Angleterre, de Germanie et d'Italie). On ne trouve ensuite au ^x^e s. une diversité comparable que dans des trésors issus de centres de pèlerinage comme Le Puy (35 ateliers représentés dont 29 en France, dans un trésor de 200 pièces enfoui vers 1005) ou dans celui de Rome, Saint-Paul hors les Murs (24 ateliers de France dans un trésor enfoui vers 1060). Pour ces trésors il faudrait peut-être retourner la question et se demander s'ils ne reflètent pas les apports de pèlerins plutôt que la circulation monétaire locale.

En France, en revanche, les trésors monétaires, même les plus importants en nombre de monnaies ne correspondent le plus souvent aux ^x^e et ^{xii}^e s. qu'à une poignée d'ateliers différents alors même que le nombre des ateliers en activité se multiplie au cours de la période. Pour le ^x^e s., on atteint une quinzaine (par exemple à Vignacourt vers 1060 pour 1 523 pièces) et le seul trésor à dépasser la vingtaine d'ateliers français est celui de Saint-Paul Hors les Murs. Pour le ^{xii}^e s. on atteint 17 ateliers différents pour les exemplaires du trésor enfoui à Dreux, vers 1140 ou dans

1. Cf. L. Travaini, « Provisini di Champagne nel Regno di Sicilia: Problemi di datazione », *Revue numismatique*, 154 (1999), p. 211-229 et Pierre Toubert, « Une des premières vérifications de la loi de Gresham : la circulation monétaire dans l'État pontifical vers 1200 », *Revue numismatique*, 1973, p. 180-189.

celui d'Alife (Caserta, Italie), vers 1150¹, et la vingtaine d'ateliers ne reparait que pour les très gros trésors de la seconde moitié du siècle et pour les zones où les ateliers sont les plus nombreux : 24 pour les 4 100 pièces de Massay (Cher) vers 1150, 22 pour les 2 500 pièces de Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne), vers 1170, 23 pour les 5 600 pièces du trésor de Pontoise (Val d'Oise), vers 1180 et 24 pour les 5 828 pièces du trésor de Vallon-sur-Gée (Sarthe) enfoui en 1206...

Les principaux monnayages représentés

Le groupe le plus important est constitué de 56 monnaies normandes, étudiées par Jens Christian Moesgaard, puis viennent les monnayages privilégiés lors de la première Croisade : Poitou (15 ex dont 4 du xii^e s.) Melgueil (10 dont 9 du xii^e s.), Le Puy (17 dont 5 du xii^e-xiii^e s.), plus que Le Mans (2), Chartres ou Valence (1). Pour les monnayages de Bretagne (7 ex) ou d'Angers (9 ex), sinon de Limoges (7), on compte de même une certaine proportion de pièces du xii^e s. En dehors des monnayages de Provins (5 ex), de Lyon et de Nevers (4 ex) ou de Paris et de Dreux (3 ex chacun) les autres ateliers monétaires ne sont représentés que par une ou deux pièces.

La carte des monnayages qui est ainsi dessinée privilégie les monnayages méridionaux (mais sans exemplaires des monnayages secondaires de Cahors, Rodez ou Albi) alors qu'on ne trouve pas (et pas plus qu'à Saint-Paul ou à Alife) de monnaies frappées au nord d'une ligne allant de Rouen et Senlis à Chalon et Besançon en passant par Meaux, Troyes et Auxerre. Tous les ateliers de Bourgogne alors en activité sont loin de figurer dans les trouvaille de Saint-Pierre (Langres, Dijon, Tournus, Mâcon ou Sens et Tonnerre manquent ainsi à l'appel). De même, entre Seine et Loire, des monnayages comme ceux d'Orléans, de Châteaudun, Vendôme ou Tours sont absents ainsi que la plupart des monnayages royaux des xi^e-xii^e s. En revanche, la date des dépôts à Saint-Pierre explique pour une part que les multiples monnayages du Berry (représenté par Bourges et Déols seulement) ou du Bourbonnais sont encore absents alors qu'ils sont nombreux à Alife : Gien Sancerre, Souvigny ainsi que d'autres monnayages qui sont déjà aussi présents à Saint-Paul, comme Issoudun avec ceux de Sens, Orléans, Châteaudun ou Langres.

Une comparaison avec d'autres dépôts italiens comme celui de Saint-Paul (vers 1060), le « Ratto' parcel »² de la première moitié du xi^e s. et le trésor d'Alife vers 1150 permet d'esquisser, vu d'Italie, un tableau des monnayages français du xi^e-xii^e s., de leur importance relative et des évolutions qui peuvent être observées du milieu du xi^e au milieu du xii^e s. Les monnayages les mieux représentés sont ceux qui apparaissent aussi dans des trésors de voyageurs : Limoges dans un trésor des Balkans³, Rouen dans un trésor d'Istanbul avant la première Croisade ou Le Puy, Melgueil, Melle, mais aussi Bretagne et Anjou, dans un trésor lié à celle-ci⁴. Pour les autres monnayages repré-

1. E. Arslan, M. Bompaire, Fl. Miele, L. Travaini, « Il ripostiglio di Alife », *Rivista italiana di Numismatica*, 116 (2015), p. 161-218.
2. E. Screen, « The "Ratto' parcel": a find of eleventh-century French coins from Italy », *Numismatic Chronicle*, 163 (2003), p. 349-353.
3. D. M. Metcalf, « The money of a medieval French traveller in the Balkans », *Numismatic Chronicle*, 1961, p. 145-149.
4. I. et W. Schultze, « A coin hoard from the time of the first Crusade, found in the Near East », *Revue numismatique*, 159 (2003), p. 323-354.

sentés à l'unité ou presque dans chacune des trouvailles italiennes, le hasard ou le passage d'un pèlerin suffit à expliquer leur présence ou leur absence et il est difficile de tracer des routes ou de proposer des zones d'origine ou de réunion des monnaies.

Ces trésors et trouvailles conduisent tout au moins à reposer la question de la part de ces monnaies françaises dans la circulation monétaire romaine et italienne au XI^e s. en particulier : les deniers de Rouen y apparaissent dans la documentation avant ceux de Provins. La composition des trouvailles de Saint-Pierre et du trésor de Saint-Paul Hors-les-Murs conduisent à postuler l'existence d'une phase où après l'arrêt des émissions pontificales, la masse monétaire en circulation à Rome est formée d'un mélange de monnaies diverses, et notamment de monnaies françaises, avant que les deniers provinois de Champagne puis de Rome ne permettent la réorganisation d'un système monétaire, comme l'avait démontré P. Toubert.

Monnaies et pèlerinages en France

Pour affirmer une telle hypothèse, il reste à tenter de mesurer le biais apporté par la nature spécifique des trouvailles de pèlerinage. En France il n'apparaît guère que les pèlerins aient privilégié les monnaies comme souvenirs de leur voyage. Une enquête jadis menée sur les trouvailles de monnaies de l'Orient latin en France semble confirmée si on s'attache aux monnaies de Rome ou de Compostelle. C'est à peine si on peut citer quelques cas avérés de monnaies choisies pour leur iconographie, comme la monnaie de l'évêque de Lausanne Guillaume de Varax (1462-1466), au type de la Vierge à l'enfant, déposée, protégée par un linge, dans une capsule de plomb, elle-même placée dans un vase enfoui sous l'autel de l'église de Caumont (Aisne)⁵. L'enquête sur les monnaies déposées dans des fondations, dans des sépultures ou auprès de corps saints a été engagée dans un chapitre de la thèse de Thibault Cardon soutenue en 2016 sur *Les usages des monnaies au Moyen Âge*. Le corpus de référence apparaît extrêmement réduit avec trois exemples documentés de façon suffisamment précise.

À Sebourg (Nord)⁶ on a recueilli autour du tombeau de saint Druon 112 pièces, enfouies entre 1450 environ et 1530 (appartenant pour les trois quarts aux années 1480-1510) qui illustrent assez bien les petites monnaies qui circulaient dans la région. Elles étaient « pour la plupart nichées dans des interstices des pierres du caveau » et leur valeur n'atteint pas même les 43 livres dépensées pour compter les sommes collectées lors de l'ouverture du tombeau en 1612. Il est ainsi possible de relever le biais introduit par l'emplacement même des pièces (ces interstices excluant probablement les grosses pièces) et celui qui tient à la faiblesse de l'échantillon par rapport aux sommes déposées. Toutefois les inventaires de troncs conservés pour la fin du Moyen Âge laissent penser que la représentativité de ces trouvailles n'est pas si faible⁷. Elles illustrent à la fois les monnaies en circulation et les zones d'implantation du culte de saint Druon, avec une remarquable absence de pièces de Brabant.

5. M. Dhénin, « Curieuse découverte d'une monnaie de Lausanne », *Gazette suisse de numismatique*, 124 (1981), p. 90.

6. R. et M. Dhénin, « Offrandes à Saint Druon (XV^e-XVI^e siècles) », *Revue belge de numismatique*, 122 (1976), p. 99-131.

7. Les études sont nombreuses depuis J. Favier, « Circulation et conjoncture monétaires au temps de Marie de Bourgogne », *Revue historique*, 22-1 (1984), p. 3-27.

La fouille de la chapelle Saint-Roul à Saint-Sulpice-la-Forêt (Ille-et-Vilaine) a livré plus de 200 monnaies du ^{xiii}^e au ^{xvii}^e s. autour de deux tombeaux. On ne sait comment s'opérait la récupération des offrandes et si leur dépôt semble bien moins concentré dans le temps avec un pic pour les années 1340-1360, il s'agit plus nettement encore de petites monnaies circulant en Bretagne et dans des régions voisines comme certaines monnaies de Portugal ou de Namur bien attestées dans les trouvailles en Normandie ou en Anjou mais pas en Bretagne. Ces offrandes sont ainsi celles de voyageurs et ne constituent pas le reflet de la circulation monétaire régionale.

Les monnaies déposées à Saintes autour du tombeau de saint Eutrope, édifié en 1096, ont été recueillies et étudiées en 1844 par A. de Chasteigner¹ à l'aide des articles et brochures dont il disposait et qui ont été relégués dans l'oubli lorsque sont apparus les ouvrages de référence numismatiques. L'enquête serait à reprendre en vue d'approcher l'identification des monnaies découvertes aussi précisément que le permettent ces références obsolètes. À côté des 39 oboles de Melle placées dans le tombeau, les 92 monnaies royales s'échelonnent de Louis VII (2 ex) à François I^{er} (5 ex) dont les trois quarts entre 1250 et 1350. La même concentration s'observe pour les 147 monnaies féodales, issues de 24 ateliers, avec une proportion remarquable d'un tiers de monnaies bretonnes (surtout du ^{xiv}^e s.), soit un peu plus que les 41 monnaies poitevines (du ^{xi}^e-^{xii}^e s.). Là encore, la comparaison avec les trésors du ^{xii}^e-^{xiv}^e s. enfouis en Charente-Maritime et dans les régions voisines montre que la tombe sainte a attiré des visiteurs lointains, qui ont dû y déposer des pièces totalement inconnues dans la circulation monétaire de la Saintonge. Là encore la comparaison avec les trésors monétaires témoigne d'une diversité des monnayages représentés bien supérieure dans les dépôts votifs, surtout pour des ensembles de quelques centaines de pièces. Ainsi la numismatique permet de tenter de définir un profil monétaire spécifique pour les trouvailles de pèlerinage à défaut de nous permettre de définir la démarche spirituelle qui accompagne le geste de dépôt d'une de ses monnaies au contact du saint.

1. A. de Chasteigner, « Catalogue d'une découverte de monnaies du Moyen Âge faite dans la crypte de Saint-Eutrope de Saintes », *Revue numismatique*, 8 (1844), p. 201-221.